

Présents : Mme GAUQUELIN, M. LEVEQUE, M. GILLE, M. BUGNET, MME ROTHEA, MME CHAPUS, MME AZNAR, M. CASTELLANO,

Services : J BILLARD

Sujets abordés	Décisions
Suivi de crise / plan de reprise d'activité <u>Reprise des écoles :</u> De nombreux impératifs exigés par le protocole sanitaire https://www.education.gouv.fr/media/67182/download <u>Organisation des directrices :</u> ➤ Rentrée échelonnée publique : <u>12 mai</u> : GS Maternelle (salle bungalow et la plus grande classe de la partie veranda) et rentrée progressive ce seront les classes de CP/CE1 de Mme Gauffeny (11) et le CM2 de Mme Garel (14) qui rentreront par petits groupes un jour sur trois (salle art plastique et salle de l'extension élémentaire) <u>18 mai</u> : MS de maternelle, les classes de CE1 de Mme Armingol et le CE1/CE2 de Mme Marsaud par demi-groupe un jour sur deux <u>25 mai</u> : toutes les classes par demi groupe, 1 jour sur deux Reprise pour tous les enseignants, qui pourront intervenir en appui des autres enseignantes. ➤ Rentrée échelonnée de l'école privée : Pas d'accueil des PS et MS avant le 2 juin. <u>12 mai</u> : GS / CP et CM 2 <u>18 mai</u> : CE1, CE2 et CM1 Accueil le matin uniquement, avec regroupement 3 niveaux par 3 niveaux pour assurer continuité cours à distance. Journées complètes pour enfants personnels prioritaires. 2 enseignantes en arrêt maladie sur GS et CP Reprise d'effectifs à 50% avec priorisation des effectifs. Pour les maternelles, seront privilégiés des petits groupés (7-8 maxi en GS, 6-7 pour les autres sections). Pas de sieste possible. L'ensemble des familles ont été contactées, par mail, par le biais des enseignantes. <i>Rencontre visio avec le Directeur académique du Rhône, organisée par le Député, ce mardi 5 mai 9h</i> ➤ <u>Sur périscolaire</u> : est privilégié l'encadrement du méridien et du soir. Rappel : pour les personnels prioritaires, l'accueil est maintenu en continu. Périsco dans les classes = 1 animateur par groupe classe, pour assurer unité de groupe. ➤ <u>Cantine</u> : vu avec Coralys, serait privilégié les deux premières semaines, un repas sur place avec fourniture des plateaux en liaison froide ⇒ Pour des questions sanitaires mais aussi écologiques : chaque enfant doit venir avec sa gourde.	Préparation matérielle -Apporter plus de tables à l'extérieur (2 tables en élémentaire et 2 tables en maternelle + tables st vincent) -Gourdes apportées par chaque famille, Gestion des inscriptions Mobiliser les ATSEM

A compter du 25 mai, évaluer opportunité d'exploiter restaurant scolaire (pour l'instant, encore accueil salle d'attente des médecins dans espace rencontre)

Possibilité de déjeuner en extérieur.

Déjeuner dans les salles de classe en maternelle à privilégier.

Coralys peut mettre à disposition du personnel pour le nettoyage des tables de déjeuner. Possibilité de différencier maternelle et élémentaire. Distribution dans bacs isothermes avec sacs en papier

- Sur conditions matérielles : signalétique, sens unique de circulation, mise à disposition de lingettes lavables, gel hydro pour les différents temps d'accueil, prévoir masques jetables (IEN fournit les enseignants et AESH, commune doit équiper ses agents animateurs, ATSEM, agents d'entretien...). La directrice de maternelle a décalé les entrées / sorties d'école.
 - ⇒ **Récréation : usage de la cour Ninon Vallin + parc Mestre.**
 - ⇒ **Ajouter deux tables extérieures pour élémentaire et deux tables extérieures pour maternelles (attention, près de la mairie > déjeuner extérieur potentiellement pas possible pour agents mairie)**
 - ⇒ **Faire le point sur les plannings rotation ménage en intégrant ATSEM à compter de cette fin de semaine.**
- Occupation potentielle à prévoir Salle des platanes pour activité MEJC + salle des merveilles (dans les locaux de la MEJC)

Communication aux parents : envoi d'un courrier du Maire à l'attention des parents (diffusion jeudi 7 : https://www.mairie-millery.fr/IMG/pdf/lettre_maire_reprise_ecoles_publiques.pdf)

Précisions sur le protocole par le directeur académique :

- Le choix initial des parents quant au mode de scolarisation doit être respecté. Celui-ci pourra être révisé au plus tard le 2 juin (cf. mesures chômage partiel).
- L'ensemble des adultes intervenant à l'école devront être équipés de masques « grand public » (dits aussi masques alternatifs ou masques barrières), qu'ils porteront conformément au protocole national. L'éducation nationale fournira les masques pour les enseignants et les AESH ; les collectivités territoriales ont la charge de les fournir pour leurs personnels (ATSEM, animateurs sur le temps de restauration, personnels d'entretien...).

Suivi CCAS / bénévoles : point d'étape distribution masques aux anciens. Des messages de remerciements (M. CAILLOUX et M. BERTHET). Du mal à trouver certaines adresses. Un message de remerciement à l'attention de l'ensemble des bénévoles a été diffusé sur le site Internet

Distribution des masques à la population : renseignement du sondage de la Région jeudi. Anticiper les modalités pratiques : scénario d'une distribution avec permanences en salles communales pour adapter les amplitudes et avoir de l'espace. Livraison de la commande mairie potentiellement semaine prochaine (ou semaine du 18 mai au plus tard). CNIL offre possibilité, finalement, d'exploiter les fichiers fiscaux pour cibler la distribution.

Bibliothèque : recommandation protocole type « drive » par Bibliothèque Départementale. Pas d'ouverture immédiate « grand public », mise en œuvre progressive du protocole.

Activités extérieures : reprise activités sportives **pour sports individuels en extérieur uniquement**. Un protocole doit être transmis par la FFT.

Préparer un flyer d'info à la population (3 / page)
Faire le point sur le protocole

Bibliothèque : accord pour mettre en place protocole « prêt à emporter »

- <u>PRA des équipes en mairie</u> (cf pj) : des dispositions à prendre, comme pour le privé : privilégier autant que possible le télétravail, au moins 4 m² par agent, 1 personne par bureau, masque quand distanciation sociale ne pouvant être respectée, circulation dans locaux, nettoyage en deux temps... - <u>Suivi ilot du sentier</u> : reprise d'activité pour 5 entreprises. Visite pour commission de sécurité planifiée le 23 juin, avec souhait d'une commission avant l'été. Equipe éducative favorable à l'anticipation du déménagement dès que possible. Bien se caler sur le déménagement dernière semaine de juin. Rotation parking à assurer avec mise en place d'une zone bleue. - <u>Finances</u> : Réception du FCTVA pour un montant de près de 480 K€. - <u>Marchés</u> : recommandé en préparation en raison de l'excès de nb de déchets sur place. Prévoir une présence du PM en fin de marché. Pour déménager le marché : finaliser le protocole + changement de parking. Maintenir le protocole avec rotation. ⇒ Point d'étape / information sur les modalités de reprise en commission municipale ce jeudi 18h30	Protection espaces publics Masques chirurgicaux pour ATSEM et agents d'animation. Plan parking zone bleue salle po (bande devant le parking). Place handicapée vers le nouveau marché et place du bouton. Marché : prévoir déménagement à la rentrée, relancer M ton marché et valider le protocole de manière concertée avec les forains. MEJC : préparer projet de lettre de remerciements.
Vie associative <u>MEJC</u> Départ de la directrice, Aurélia MARTINEZ, qui souhaite faire une formation formatrice jeunes enfants. Problématique des frais fixes à diminuer. Prévoir une lettre de remerciements. Départ le 18 mai Théo MORETTON reprend la direction. RH <u>Recrutement DST</u> Entretien complémentaire ce mercredi, prétention à discuter en amont (modalités pratiques à discuter en amont) Installation de la future équipe <u>Des décrets d'application en cours de discussion.</u> Plusieurs scénarios : ➤ Installation des équipes dans les 10 jours suivants déconfinement OU semaine du 2 juin ➤ Communes à deux tours : deuxième tour uniquement mi-septembre OU deux tours entre le 27/09 et le 4/10 Commission municipale : point d'étape sur la gestion de crise, les modalités de reprise, la suite. Note de présentation + tour de parole des adjoints. Questions diverses Le maire, Françoise GAUQUELIN 	